



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 1^{er} KAADA 1440 (4 JUILLET 2019)**

*

I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

✚ Projets de loi :

- 1. Projet de loi n° 54.19** portant charte des services publics.
- 2. Projet de loi n° 55.19** relative à la simplification des procédures et formalités administratives.
**Adoptés sous réserve de tenir compte des observations soulevées à leur sujet
après leur examen par une commission créée à cet effet.**

✚ Conventions Internationales :

- 1. Protocole** annexe à l'Acte Constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain, adopté à Malabo (Guinée Equatoriale), le 27 juin 2014.
 - **Projet de loi n° 47.19** portant approbation de ce Protocole.
- 2. Convention** de coopération Douanière Arabe, faite à Riad le 5 mai 2015.
 - **Projet de loi n° 48.19** portant approbation de cette Convention.

Adoptés.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la nomination du Président de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.